

Mastère spécialisé en droit des affaires internationales et management

RNCP1730 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	310m
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2005

Certificateur(s)

Groupe ESSEC

<http://www.essec.edu>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Spécialistes du droit international et du conseil en gestion d'entreprises multinationales, les détenteurs du titre peuvent occuper différentes fonctions. 1. En tant que juriste d'entreprise, ils exercent les activités suivantes :

- Réflexion, élaboration et création de contrats internationaux
- Etude et règlement de l'ensemble des problématiques juridiques d'une entreprise (vie des sociétés....)
- Diffusion à l'ensemble des acteurs économiques de l'entreprise des nouveautés réglementaires
- Etude des contrats de fusion et acquisition (évaluation financières et juridiques des cibles, analyse des risques).

2. En tant qu'avocat :

- A partir d'un litige entre personnes morales ou personnes physiques, rédaction des documents officiels (conclusions, protocole d'accord, contrats) permettant la solution du désaccord.
- Ils sont spécialisés en fiscalité, en fusion et acquisition, en concurrence européenne, en concurrence, en droit européen....

3. Ou d'autres fonctions spécifiques liés aux achats, à l'audit interne, au marketing ou à des fonctions supports de l'activité bancaire (élaboration et adaptation des documents financiers, évaluation des risques des opérations de crédit).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les fonctions s'exerçant essentiellement dans des entreprises multinationales, les secteurs d'activités sont variés : banque, cosmétique, industrie, télécommunication...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les emplois accessibles sont : Avocat, juriste d'entreprises, ingénieur financier, fiscaliste, conseiller juridique.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Apprentissage

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- le Directeur des Programmes Spécialisés Diplômants - le Directeur Pédagogique des Mastères Spécialisés
- le Responsable Pédagogique
- le Responsable du développement de l'Apprentissage
- le Directeur de Mémoire : Vacataire, professionnel ou enseignant
- le Maître de Stage ou d'Apprentissage.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2005

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP4543

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1730/>